

Séance plénière

Jeudi 16 juin 2022

Compte administratif 2021

Présentation du projet d'avis

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- rappelle ses inquiétudes quant à la capacité de la collectivité régionale à faire face à des crises répétées ou de longue durée ;
- préconise au Conseil régional de poursuivre et renforcer ses actions en faveur du territoire et de ses acteurs ;
- renouvelle sa demande concernant l'obtention du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) détaillé de la collectivité dès que ce dernier sera finalisé ;
- encourage l'ensemble des démarches entreprises pour sécuriser la dette et en constate la bonne gestion ;
- souhaite avoir l'occasion d'échanger à nouveau et d'approfondir l'analyse des données arrêtées au 31 décembre 2021.

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- considère que la visibilité concernant la gestion des bâtiments est insuffisante et, à ce titre, est dans l'attente des précisions qui figureront, selon les informations reçues, dans les Orientations Budgétaires et le Budget Primitif 2023 ;
- constate que la lecture des documents financiers produits par la Région ne permet d'avoir une vision des objectifs, des choix effectués et de leur mise en œuvre ;
- souligne que les publics en situation d'illettrisme et d'illectronisme devraient bénéficier d'un accompagnement adapté afin de leur permettre d'entrer en formation ;
- souhaiterait connaître le taux de réalisation, des formations orientées vers les priorités du Business Act, par rapport aux objectifs initiaux et avoir des informations sur la répartition géographique de ce taux ainsi que sur le niveau des formations.

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- soutient la démarche de mise en place de modules de compétences transverses dans les formations sur les thématiques des transitions environnementales, numériques et industrielles au service de la performance ;
- réitère sa demande d'être associé à l'évaluation du PRIC dans le cadre de sa mission qui est de contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques publiques régionales ;
- souhaite connaître le nombre de demandeurs d'emploi de niveau Infra Bac formés dans le cadre du financement du PRIC accompagné d'un bilan qualitatif ;
- appuie le type de dispositif qui prône l'alternance et l'accompagnement apportant ainsi des réponses de proximité à la fois aux jeunes demandeurs d'emploi et aux entreprises ;
- souhaite recevoir et échanger sur le bilan quantitatif et qualitatif de ce dispositif sachant que plus de 930 jeunes ont bénéficié de cette immersion en entreprise en 2021.

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- souhaite que l'enquête lancée par « l'Observation Régionale Emploi Formation (OREF) Grand Est afin d'interroger l'ensemble des stagiaires ayant bénéficié d'un financement de leur formation par la Région Grand Est en 2018, année du premier programme unifié (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) Grand Est » soit renouvelée et adaptée au nouveau contexte ;
- préconise de réviser, en concertation avec les CFA, les critères d'attribution du fonds de soutien aux formations et d'augmenter l'enveloppe dédiée à l'investissement par le biais du mécanisme de fongibilité ;
- souhaite qu'une campagne régionale d'informations à destination des jeunes, de leur entourage soit réalisée afin de leur permettre d'avoir envie de se former ;
- souhaite connaître le nombre de jeunes sans école, ni formation, ni emploi qui ont été formés dans le cadre de cette obligation, accompagné d'un bilan qualitatif.

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- s'interroge sur le faible taux d'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement sur l'année 2021 pour l'orientation ;
- a préconisé à plusieurs reprises de mener une réflexion sur l'attractivité des métiers du sanitaire et social afin de trouver des solutions acceptables pour tous pour répondre à l'augmentation de ces besoins ;
- déplore, en 2021, la baisse de la valeur du point élève à 39€ (contre 50€ en 2020) pour les activités pédagogiques ;
- demande une augmentation conséquente du budget des équipements pédagogiques pour les années à venir ;
- souhaite avoir des informations sur la mise en œuvre du projet de développement des Équipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels (EMOP) et ses faibles taux d'exécution (76,1% en investissement, 42,6% en fonctionnement).

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- souhaite disposer d'un état des lieux des besoins prioritaires des établissements permettant à la collectivité régionale d'établir un programme actualisé de rénovation ;
- rappelle ses multiples demandes d'évaluation s'agissant du dispositif « Lycée 4.0 » ;
- demande que lui soit communiqué, d'ores et déjà, un bilan quantitatif (nombre et qualité des équipements, des connexions, état des lieux des usages...) du lycée 4.0 ;
- s'interroge sur les moyens mobilisés pour la mise en œuvre des objectifs de la SRESRI ;
- demande que les mesures prises en 2021 en faveur des étudiants soient pérennisées ;
- réitère sa demande, concernant les dispositifs structurants, de disposer, à l'occasion de la présentation du CA, d'un rapport plus détaillé accompagné de données relatives aux réalisations des années précédentes.

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- regrette que l'impact des fonds européens ne soit pas visible dans les différentes politiques économiques afin de pouvoir mesurer l'importance qu'ils représentent dans les actions menées par rapport aux moyens alloués par le Conseil régional ;
- demande une présentation des dossiers qui mobilisent la plus grande partie du budget dédié au tourisme (Vittel Horizon 2030, Chambley, Madine...) ;
- note qu'un décalage existe entre les ambitions affichées dans le BP dédié à l'agriculture (44,25 M€) et l'exécution du budget (37,67 M€) ;
- se demande comment est organisée l'affectation financière du budget annuel 35 M€ annoncé en faveur de la bioéconomie, qui n'est pas clairement indiquée dans le CA ;
- préconise la mise en place d'actions de sensibilisation sur les bons usages du numérique et sur la recherche d'une plus grande durabilité du matériel ;

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- appelle à la vigilance sur la situation des bâtiments et habitations qui pourraient restés non connectés à la fibre optique à cette date. Il préconise un état des lieux pour corriger les manques ;
- préconise de ne pas avoir une approche uniforme pour tous les Tiers Lieux et de vérifier leur viabilité en tenant compte des spécificités du territoire ;
- préconise un versement direct de ces aides aux entreprises artisanales engagées dans la rénovation énergétique qui rencontrent des problèmes de trésorerie en raison des trop longs délais de paiement des travaux ;
- constate l'engagement de la Région en faveur de la culture et demande une évaluation qualitative et quantitative de la politique menée ;

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- demande à nouveau à la collectivité régionale de communiquer davantage sur les dispositifs en direction de la jeunesse (15-29 ans) en s'appuyant sur les relais locaux (collectivités territoriales et associations) afin qu'elle puisse profiter de l'ensemble des dispositifs ;
- souhaite connaître le profil des bénéficiaires du dispositif JEUN'EST (lycéens, étudiants, salariés...) et demande à en faire profiter le plus grand nombre et pas uniquement les lycéens ;
- souligne la nécessité de veiller à la cohérence des politiques en faveur de la jeunesse par les différentes collectivités et demande à la Région de se positionner en tant que chef de file pour harmoniser ces politiques publiques ;
- préconise d'évaluer la qualité de l'accompagnement et de la mission mise en place pour la jeunesse par le biais du service civique.

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- demande qu'une enquête qualitative soit réalisée auprès des jeunes qui utilisent les plateformes LOJ'TOIT ;
- souligne la nécessité de poursuivre les efforts financiers pour faciliter l'accès au logement des jeunes et préconise au Conseil Régional de veiller au maillage territorial pour une meilleure répartition de l'offre sur le périmètre régional ;
- regrette une nouvelle fois que les éléments financiers fournis dans le CA 2021 ne soient pas à la hauteur des ambitions favorisant la pratique du sport pour tous portées par le Schéma Régional du Développement du Sport (SRDS).
- souligne le maintien des aides régionales pour les clubs mais rappelle que cela ne suffira pas à faire revenir des licenciés dans les clubs.

Le CA 2021

Le CESER :

- préconise d'étendre cette démarche de participation à toutes les politiques régionales, en s'appuyant aussi sur les relais de proximité que sont les Maisons de la Région, et pas uniquement sous forme numérique ;
- approuve le principe de la feuille de route sur le déploiement de la télémédecine pour « Innover pour la santé de demain » mais souhaite avoir des informations complémentaires lui permettant d'apprécier la bonne utilisation des fonds dédiés ;
- appelle à tirer des enseignements de la crise sanitaire par rapport aux besoins spécifiques des territoires transfrontaliers.

Le compte administratif 2021

Le CESER :

- réitère son souhait d'obtenir un rapport consolidant toutes les interventions du Conseil Régional en matière de relations extérieures, en annexe au CA, afin de prendre la mesure du fait transfrontalier régional ;
- demande à connaître le niveau de contribution des parties prenantes (État - Région Ile de France - Région Grand Est) et l'état d'avancement des travaux en cours s'agissant de l'électrification de la ligne Paris-Troyes ;
- attire l'attention sur les modalités de mise en œuvre pour « verdir » le parc routier et notamment les possibles conflits d'usage et dérives de l'exploitation de ces procédés en devenir.

Compte administratif 2021

Intervention de

Thibaut DUCHÊNE, Vice-président de la commission
Finance du Conseil régional